

Séance du 16 janvier 2012

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 16 janvier 2012, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,
M. Yves Durand,
Mme Fleure Catafard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

2012-01-01 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. André Drouin.

2012-01-02 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2012-01-03 Approbation des procès-verbaux

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. André Drouin, il est résolu que les procès-verbaux des séances des 12 et 19 décembre derniers soient approuvés tel que rédigés.

2012-01-04 Recommandation à la C.P.T.A.Q.

CONSIDÉRANT la demande présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec par le ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation vise un empiètement de la route 348 dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que cette demande est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le conseil municipal de Saint-Didace recommande à la C.P.T.A.Q. d'autoriser l'empiètement demandé par le ministère des Transports.

Demande de Loisirs St-Didace

Le fournisseur habituel de vêtements de la municipalité ayant fermé ses portes et ne pouvant obtenir les instruments nécessaires pour transférer assez rapidement les informations nécessaires à un nouveau fournisseur, il est entendu que la municipalité remettra des épinglettes en lieu et place des logos brodés.

2012-01-05 Comptes

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 95 701.31 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2012-01-06 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée sur motion de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. André Drouin.